

raisons de se plaindre des gouvernements et autres fonctionnaires publics, qui sont généralement parvenus à leur poste par le moyen de leur aptitude spéciale à remplir les devoirs attachés à leurs fonctions, mais pour des raisons absolument étrangères à leur mérite personnel.

LIGNE DE STEAMERS ANGLAIS DE L'ATLANTIQUE. DEPART DE LIVERPOOL. Britannia, 12 Août pour Boston. Niagara, 19 Août pour New-York. Europa, 26 Août pour Boston. America, 2 Sept. pour Boston.

DEPART D'AMERIQUE. Acadia, 23 Août de New-York. Cambria, 30 Août de New-York. Britannia, 6 Sept. de Boston. Niagara, 13 Sept. de New-York. Europa, 20 Sept. de Boston. America, 27 Sept. de New-York. America, 4 Octobre de Boston.

ANNONCES NOUVELLES. Avis—Chambre d'Assemblée. Chemin de Fer de Lachine.

LA REVUE CANADIENNE MONTREAL, 19 SEPTEMBRE, 1846.

NOUVELLES D'EUROPE. La maille d'Halifax arrivée ce matin nous a rapporté les journaux d'Europe venus par le dernier steamer.

Comme on peut voir par nos extraits, la France est tranquille. Il faut espérer qu'elle continuera ainsi. Aux derniers avis de Paris deux mandats d'amener avaient été lancés contre MM. Louis Blanc et Cavaignac.

Nous regrettons d'apprendre que des pluies fréquentes ont causé de grands dommages à la moisson en Angleterre et en Ecosse. D'un autre côté, comme on dit, à quelques lieues de là, l'effet d'augmenter le prix des grains de toutes espèces en Canada.

Nous ne devons aussi encourager convenablement l'émigration aux Colonies, y établir une liberté absolue de commerce avec le monde entier. Je ne voudrais pas abandonner aucune partie de notre empire colonial, mais je veux le rendre plus productif.

Vous voyez par les procédés de l'Assemblée Nationale en France que la loi qui réduit le port des lettres dans toute l'Europe de la République à 20 centimes (6 sous) a été adoptée le 24 août.

REVUE PARISIENNE. 30 AOUT.

Depuis quelques jours, le ciel était chargé de nuages sur l'Assemblée nationale, et les pessimistes annonçaient un orage épouvantable. L'Assemblée est tendue, se dissolvent mystérieusement, nous ne savons pas dans quel sens nous en irons.

Le Gouvernement avait donc pris ses mesures de précaution, et de forts détachements de ligne et de garde mobile stationnaires sur les boulevards et aux abords de l'Assemblée.

Le Gouvernement avait donc pris ses mesures de précaution, et de forts détachements de ligne et de garde mobile stationnaires sur les boulevards et aux abords de l'Assemblée.

Le Gouvernement avait donc pris ses mesures de précaution, et de forts détachements de ligne et de garde mobile stationnaires sur les boulevards et aux abords de l'Assemblée.

tés; et voici, à ce sujet, la lettre que M. Louis Blanc écrivait aux journaux à la fin de la séance, c'est-à-dire le samedi à six heures du matin: "Frappé, non comme coupable, c'est impossible, mais comme ennemi, par des hommes qui se croient politiques ont fait faire tout sentiment d'homme, je m'abandonne à mes vœux protester contre le consécration de l'état de siège et l'empire de la force. Je ne puis croire que la France soit d'humeur à se soumettre au cours de la justice régulière, et reste suspendu longtemps encore. Quand le jour du débat sera venu, je serai là."

Il semble, d'après cela, que Louis Blanc soit parti. En effet, quelques-uns affirment qu'il a pris le chemin de Bruxelles; tandis que M. Cavaignac est allé rejoindre M. Guizot à Londres. Cependant quelques personnes qui se disent bien renseignées, affirment, qu'en cherchant un peu, on trouverait MM. Louis Blanc et Cavaignac à Paris même.

Quinzième en soi, et bien que le bonnet de la Bourse se soient emparés de cette double fuite au point de faire tomber la rente, nous en avons fait et bien fait, nous l'espérons, avec tous les bruyons, et la jeune République peut entrer des aujourd'hui, sans préoccupation sérieuse ni pénible, dans la voie des améliorations qu'elle nous a promises. Le ciel nous le permette, l'extérieur, et les esprits malintraités, ont peut-être bien fait à faire marcher ensemble les mots de république, d'ordre et de bien-être. A l'extérieur, on recherche notre amitié ou notre appui; l'Italie compte sur nous pour régler ses di'rends avec l'Autriche, et en même temps, les envoyés de la France aux Cortès, ont les courtisans flétris, qu'ils sont définitivement reconnus à Vienne.

ANGLETERRE.—CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 21 août.—La chambre des Communes a tenu sa séance à six heures. Elle a commencé par discuter le projet de loi relatif à la suppression de la taxe sur le sucre.

ANGLETERRE.—CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 22 août.—L'ordre du jour est la troisième lecture de la loi des sucres. Lord George Bouverie a introduit une motion tendant à ce que l'objet soit placé dans les mains de la commission d'enquête sur la taxe sur le sucre.

ANGLETERRE.—CHAMBRE DES COMMUNES. Séance du 23.—La chambre se forme en comité d'attente sur les deux amendements proposés par M. Dillon.

IRLANDE.—M. Martin, directeur de l'Irak, a été condamné, le 18 août, à six mois de prison pour avoir refusé de payer la taxe sur le sucre.

—La commission chargée de rédiger le projet de constitution a annoncé qu'elle serait prête dans quelques jours.

—Une chose maintenant agitée et divisée l'Assemblée, c'est la proposition de M. Duprat. M. Pascal Duprat voudrait qu'après avoir voté la Constitution la Chambre se déclarât en permanence pour discuter les lois organiques du pays.

—Le public a été délivré des criens de journaux, et il peut aujourd'hui, grâce à la mesure prise par le Gouvernement, passer dans les rues sans danger de mauvaises nouvelles.

—Cependant les journaux se sont emparés de la suppression de quelques organes de la presse. Le public, lui, s'est montré à ce sujet assez indifférent, et il n'a pas trouvé que la patrie fût en danger.

—Le nombre d'émigrés qui roulaient menaçants sur Paris ont été emportés par un coup de vent de l'est, et avec eux les bruits sinistres de ceux qui ne craignent pas de compromettre, sans motif, le pays, et de trahir définitivement le rétablissement si nécessaire pourtant, du commerce et de l'industrie.

—Les débats sur l'enquête ont eu lieu sans animosité de la part de la majorité, et la majorité n'a été décidée qu'avec peine à autoriser la mise en accusation de MM. Louis Blanc et Cavaignac. Cependant ils n'ont pas été arrêtés.

faire mon devoir en suspendant des journaux dont les attaques me paraissent si dangereuses pour la République. Vous faites le vôtre en protestant." Il a été décidé que l'on convoquerait de nouveau les journalistes chez Lemaire, pour interpréter la réponse de M. Cavaignac.

Les couches de la duchesse de Montpensier ont précédé le gouvernement espagnol, car l'envoyé de ce pays, le comte de Ségovie, a écrit de toutes les Espagnes, et dit qu'on cherchait à recueillir dignement un si noble héritier, on découvrait un complot tendant à s'emparer de la duchesse pour la conduire dans les montagnes.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

—L'empereur, qui est resté le 12 à Vienne, ne s'est guère du palais de Sobornik, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe, et il ne peut aller à la messe.

aux/ Le même jour, Madras déterra les canchiers de Madras et de Madras, deux villes assez considérables à trois heures de la mer. Le soir il passa par Smyth et s'adressa à Vlasov. La jeunesse de Barcelone sort peu à peu de cette ville pour rejoindre Malaga, par troupes de 100 à 150.

HONGRIE.—La lutte entre les Hongrois et les Croates prend des proportions de plus en plus alarmantes. Les Hongrois ont déclaré qu'ils ne se laisseront pas enlever le territoire de la Hongrie.

PIEMONTE.—Le 14, les ministres de France et d'Angleterre sont partis de Turin pour se rendre au quartier-général de Charles-Albert et à celui du maréchal Radetzki, offrir la médiation de leurs gouvernements. Avant leur départ le ministre Sardes leur a officiellement déclaré qu'il protestait contre l'armistice signé à Milan le 9 de ce mois, et qu'il ne consentait à le reconnaître que si un document serrant de point de départ une négociation.

LA PROCHAINE SESSION. (Suite.) LA LOI D'ÉDUCATION.

Ce n'est pas tout de donner à un peuple un système d'instruction publique, d'éducation nationale; il faut que ce système soit tel qu'il puisse être appliqué dans la pratique. Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.

Il faut que l'éducation qu'on lui donne soit bonne, qu'elle lui convienne, qu'il soit dans ses habitudes, ses usages, ses mœurs, ses idées, ses besoins, ses intérêts, ses goûts, ses passions, ses vices, ses vertus, ses forces, ses faiblesses.